

Réunion mensuelle du Collectif du Champ à l'assiette du 08 septembre 2020 au centre social Escapade à Audincourt 19h-21h30

Présents appartenant au CA : Étienne, Mireille, Édouard, Joël, Isabelle, Maxence, Roland.

Membres du Collectif : Valérie, Guillaume.

Excusés : Cécile, Julien, Béatrice, Marc

1. Présentation du projet de Lucas et Anita

Lucas et Anita, actuellement installés à Vaufrey (aux environs de St Hippolyte) sont à la recherche d'un lieu pour monter un habitat partagé de type "*hameau réversible*" avec des espaces communs et personnels et un travail sur l'énergie, un travail d'éducation à l'environnement, avec des ateliers et des événements, ce serait aussi un lieu pour que des personnes viennent en résidence.

Ils recherchent un terrain de 1ha environ, ce n'est pas un projet agricole, mais sur les thèmes : habitat et animation. Il y a des personnes qui viennent de suisse qui sont intéressés, être à proximité du milieu urbain a aussi son importance. Anita propose d'envoyer au collectif le projet détaillé. Le projet serait intéressant pour ceux qui font la vélo-route et n'ont pas de point de chute.

Un terrain nue serait très bien, sur l'hypothèse d'acheter ou d'un bail amphototique, il existe une association « hameau léger » pour mettre en relation commune et association.

Pour diverses raisons, il ne sera pas possible de monter leur projet dans leur commune actuelle.

Joel suggère une commune avec un ancien camping (entre Maiche et Clerval) et qui cherche à faire revivre ce secteur, Sancey.

Le fort du Lomont qui appartient à PMA serait aussi une piste, mais c'est plein d'amiante. Voir éventuellement avec l'association « fortissimo » qui anime le fort du Lomont.

Edouard souligne que Lucas et Anita ont des compétences qui peuvent intéresser le collectif, animations...

Pour rappel le Champ à l'Assiette depuis 2009 et depuis 2012 pour l'AMAP, est un groupe qui s'occupe de l'installation des chercheurs de terre, par exemple M. Rapenne, Nicolas et Virginie, Murielle. Le groupe des incroyables comestibles, s'inscrit aussi sur cette dynamique de l'autonomie alimentaire.

2. Situation des autres « chercheurs de terre »

Brice a abandonné son projet d'aquaponie, il n'est plus intéressé par les serres d'Audincourt.

Olivier Garnier : veut faire de l'arboriculture, il n'a pas rappelé, il habite en Alsace.

Guillaume Keller : il aimerait se lancer dans le maraîchage, recherche la bonne formation et compte sur le collectif pour trouver le terrain, il a aidé Murielle. Il s'est renseigné à la chambre d'agriculture à les écouter il faudrait faire un BPA et demander des aides.

Pour l'exemple, Virginie et Nicolas sont déclarés comme association loi 1901 qu'ils financent avec du maraîchage. Le statut agricole a des avantages et inconvénients.

Etienne fait une remarque à propos du CPF, la principale option pour Guillaume : il y a deux types de CPF, si l'opco finance il n'y a pas besoin de l'accord de l'employeur.

Guillaume doit se renseigner sur ce que sa convention collective permet (parc et loisir).

Le champ à l'assiette essaie de négocier avec les communes un bail rural, c.-à-d. un prêt à titre gracieux dans la logique de la *confédération paysanne* ou *terre de lien* pour que les jeunes ne soient

pas pénalisés par les remboursements. Les communes peuvent lâcher des terrains pour lesquels les projets sont tombés à l'eau.

Les autres problèmes rencontrés sont des paysans qui outrepassent leurs droits (en exploitant des terrains sans aucun bail officiel) et dont la ville doit se libérer, la safer peut aussi poser problème mais avec l'aide de la commune cela peut être réglé.

Il s'agit de créer une dynamique, avec une commune qui commence, il sera possible d'entraîner d'autres communes.

Pour la modification du PLU, avec une volonté de la commune, en un mois il y a une consultation de la population puis cela passe au conseil, cela peut prendre 3 à 6 mois.

3. Point sur les projets d'Audincourt

Réunion d'1h30 avec Mme le maire, le sénateur, l'adjointe à l'environnement et le responsable du foncier/de l'urbanisme. La mairie est prête à laisser du terrain. Il est question d'une cuisine bio pour la restauration scolaire.

Les élus d'Audincourt parlent beaucoup mais il ne se passe rien, il y aura une nouvelle rencontre avec le sénateur devenu maire. Engagement de laisser le terrain des prés-lins (2ha) que le collectif allé voir. Ils laisseraient tout, sauf un petit bout de terrain utilisé par une dame âgée.

Le ruisseau rouge passe là, le ruisseau débouche entre le terrain des gens du voyages et la station d'épuration, en face du Charme hôtel. Ils se sont engagés à nettoyer le cours d'eau. Pas de problème pour la viabilisation à la charge de la commune.

Audincourt souhaite que ça démarre vite, pour la mise en culture et être efficace un maraîcher a besoin de 2/3 ans. Xavier est intéressé mais il veut faire son BPRa cela prend un an. Il faut le droit d'exploiter. D'après Edouard en dessous d'un ha il n'y a pas besoin du droit d'exploiter.

Suite à une question de Guillaume, sur les règles pour avoir le droit de vendre sa production, un producteur peut être à la MSA, ou être micro ou auto-entrepreneur, suivant son niveau de diplôme il peut avoir besoin de faire un stage de comptabilité de trois jours. L'association copilote qui est une coopérative d'activité pour des demandeurs d'emploi et qui prennent l'activité les papiers en charge.

Pour la zone naturelle du PLU, ce n'est qu'une décision de la commune. Un point à vérifier : sur le terrain d'Audincourt une partie est constructible pour un immeuble pour un promoteur immobilier.

Difficulté du prés-daims : manque de candidat pour commencer en décembre. Il serait possible de démarcher à valdoie et au mont-moreaux.

Souvent les porteurs de projet veulent acheter le terrain, on propose plutôt une location qui est un statut solide. Audincourt est prêt à fournir l'équipement minimum. possibilité de financement participatif mais l'idée est que le porteur de projet ne dépense rien.

Les suites à donner :

- Recherche de candidats (en passant aussi par terre de lien).
- Contact avec la municipalité, un attaché a envoyé les plans, une idée serait de faire venir l'ER pour rendre le projet public.
- Envoyer le compte-rendu fait par Maxence pour que la mairie le valide.

4. Réflexions au sujet de l'éco-pôle alimentaire (maison de l'alimentation)

Ce serait une structure d'ensemble pour encadrer l'activité de chacun. Au départ, il s'agit de faire une association de préfiguration. Le « champ à l'assiette » peut le faire mais il faut déléguer à quelqu'un. Le « champ à l'assiette » peut être à l'initiative et gérer provisoirement. Le groupe des chercheurs de terre travaillera la dessus. Le but est de changer d'échelle c'est une vision à 5 ans.

Dans un premier temps, il s'agit de lancer cette structure et de la « vendre » pour que la collectivité s'investisse dedans. On parle : de micro-ferme, de réseau de producteur, d'AMAP.

En ce moment il y a beaucoup d'appel à projet pour la production alimentaire dans les villes et autour des villes, ce sont de gros dossiers pour de gros financements.

Il faut aussi mouiller PMA pour les subventions, ou le conseil régional ou des aides de l'Europe, mais pour aller chercher ça il faut déjà avoir quelque-chose sur pied.

5. Sujets divers

Nicolas et Virginie ont besoin d'une aide pour la clôture, ils agrandissent leur terrain, 80 ares cette année, et repoussent la clôture dans la petite combe et de l'autre côté. (ils louent des terrains chez Marc Parreau pour les pommes de terre). il y a accord pour une aide de 200 euros. (Pour mémoire ils ont commencé en décembre 2018.)

Le jardin de Maxence est un lieu pour sa pépinière, des petits fruits et donc pas trop de racine. Il a récupéré le terrain mi-mars, c'est la paroisse qui met le terrain à sa disposition. C'est un terrain en friche de 1000m² sur lequel ont poussés des variétés sauvages de fraises, du sureau, des mures, des framboises, c'est à St-Suzanne à côté de l'ancienne chapelle. Il y a des travaux de défrichage à faire.

Un premier chantier sera de présenter le terrain et comment il le gère, puis il y aura du débroussaillage à faire. Le samedi 19 septembre au matin, présentation du terrain qui est derrière l'usine AFE, rue des Voironnes, à côté des terrains de foot. Venez avec votre matériel : gants, sécateur, faux, scie, débroussailleuse.

D'autres rendez-vous en semaine sont possibles si plusieurs personnes sont intéressées.

Prochaine réunion mensuelle le **06/10/2020 au centre social Escapade à Audincourt à 19h.**